

panne de voiture

Par **did**, le **09/02/2006** à **20:48**

A la suite d'une convocation de chez nissan france (maison mère) pour remplacer un tendeur de chaîne défectueux sur tous les véhicules de cette catégorie(PICK UP NAVARA), mon garagiste s'est aperçu qu'il présentait également un autre problème :une rupture de vis de fixation qui tenait l'alternateur et le support de poulie. D'après mon garagiste c'est un défaut de fabrication car ce genre de problème n'arrive jamais à un kilométrage aussi peu élevé : 40000 km (pick up acheté en juin 2002 garantie 3 ans). Cette réparation à un coût très élevé 1640 euros.

Puis-je avoir un recours ? Peut-on demander à nissan France de payer la réparation ou de prouver que cette pièce n'est pas un défaut de fabrication?

Par **germier**, le **09/02/2006** à **21:24**

demande à ton garagiste de te le mettre par écrit : si c'est le concessionnaire,je doute qu'ile le fasse et si ce n'est pas le concessionnaire..t'es mal barré